



**Référent / Référente Violences Sexistes et Sexuelles :** Sensibiliser et Prévenir pour Contrer les Violences Sexistes et Sexuelles dans les Associations Sportives

**Objectif(s) de la formation :**

Former et habiliter les référents et référentes dans les associations sportives à reconnaître, prévenir et intervenir efficacement contre les violences sexistes et sexuelles.

Thématiques abordées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir et identifier les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)</li> <li>• Définir le rôle de personne référente VSS ; reconnaître ; signaler ; aider</li> <li>• Prévenir les VSS</li> <li>• Apprendre à intervenir efficacement contre ces violences</li> </ul>
Type de public
<p>La formation s'adresse aux personnes bénévoles ou salariés de clubs, ou CR souhaitant prendre le rôle de référent-e lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans leur structure.</p>
Compétences et débouchés
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir identifier des cas de VSS</li> <li>• Savoir agir concrètement en cas de VSS</li> <li>• Être identifié-e personne ressource pour les licencié-es, les fédérations, les associations</li> <li>• Sensibiliser aux VSS</li> </ul>
Prérequis
<p>Pas besoins de prérequis spécifiques mais venir avec une ouverture d'esprit et l'envie de lutter contre toutes formes de violences dans le sport En cas de format distanciel, prévoir un ordinateur (accès internet, micro, webcam)</p>
Déroulement de la formation et modalités
<p>La formation se déroulera de manière participative en présentiel ou en distanciel sous un format plus court</p>
Date(s) de la formation
<p>Si cette formation vous intéresse merci de nous contacter à l'adresse <a href="mailto:formation@uncu.fr">formation@uncu.fr</a></p>
Date limite d'inscription
Modalités d'inscription à la formation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription et règlement via COMITI.</li> </ul>

## FICHE FORMATION

Sensibilisation et Prévention : Devenir Référent pour Contrer les Violences Sexistes et Sexuelles dans les Clubs Sportifs

- Inscription validée à la réception du paiement.  
Si le financement choisi est via son OPCO, il faut envoyer à l'UNCU la confirmation de prise en charge de la formation.

Les inscriptions se font en ligne, les informations sont disponibles sur le site internet de l'UNCU, rubrique formation. Chaque formation dispose d'une fiche COMITI pour l'inscription.

Accéder au site internet de l'UNCU : [uncu.fr/formation](http://uncu.fr/formation).

Lien vers COMITI pour l'inscription : [fiche COMITI](#).

### Tarif(s) de la formation

- Frais de formation : 100 €

### Financements possibles

- Financement personnel,
- Financement via fonds publics ou mutualisés (OPCO, Etat, Régions, Pôle emploi...).

### Contact

Téléphone : 09.73.89.62.16. Mail : [formation@uncu.fr](mailto:formation@uncu.fr)

### Ressources

Site internet de l'UNCU sur la formation : [uncu.fr/formation](http://uncu.fr/formation).

### Informations

Vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap à [handicap@uncu.fr](mailto:handicap@uncu.fr).

Vous souhaitez plus d'informations pour votre projet de formation, contactez-nous à [formation@uncu.fr](mailto:formation@uncu.fr).